



## Inscription Garderie de 16h30 à 17h30

*Le mercredi uniquement de 11h30 à 12h30*

A remettre entre le 26 août et le 4 septembre 2024, sur place, par mail ([rsaint-charles@gouv.mc](mailto:rsaint-charles@gouv.mc)), ou par courrier avec les attestations de travail des deux parents, datées du mois d'août et précisant les horaires de travail.

*Les enfants dont les 2 parents travaillent au-delà de 17h30 seront d'office inscrits à l'étude.*

*Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.*

Nom de l'élève : .....

Classe : .....

**Restera à la garderie :** (*Entourer les jours où votre enfant restera à la garderie*)

**LUNDI      MARDI      MERCREDI      JEUDI      VENDREDI**

Commencera la garderie le lundi 9 septembre 2024 :     oui     non

Je soussigné(e) .....

Autorise mon enfant à partir seul de la garderie à .....h..... (maximum 17h30)

N'autorise pas mon enfant à partir seul.

Date :

signatures des 2 parents :

### Personnes autorisées à venir chercher l'enfant:

NOM/PRENOM	QUALITE	N° TEL